

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 29 JUIN & 6 JUILLET 2024
CIRCONSCRIPTION SUD DE MARTINIQUE

*Epi pèp-la,
Ba pèp-la,
Au tjè pèp-la*

PÉYI-A 



Jean-Philippe NILOR

Anne BERISSON
Suppléante



Électrices, Électeurs du Sud,

Le Président de la République française a décidé de **dissoudre l'Assemblée Nationale**, provoquant ainsi de **nouvelles élections législatives dès le samedi 29 juin prochain**.

Ce scrutin devra être l'occasion de **faire front face à la montée des extrémistes racistes** en France, particulièrement dangereuse pour nos compatriotes vivant dans l'Hexagone. De surcroît, le risque d'un durcissement des textes législatifs et réglementaires à l'encontre des intérêts de la Martinique et des territoires dits d'Outremer n'a jamais été aussi élevé.

Cette situation est incontestablement le fruit de la politique du gouvernement, inique sur le plan économique et social et brutale dans ses méthodes abusant du 49-3 pour contourner la légitimité du Parlement.

Dans ces conditions, il est plus que jamais crucial pour nous de reconduire des députés possédant à la fois **l'expérience, la maîtrise des dossiers, et le courage** de se dresser contre toutes les formes d'injustices et de discriminations.

En 2022, vous avez fait de moi le député le mieux élu de Martinique et je vous renouvelle mes remerciements.

En votre nom, inscrit dans la dynamique du « Nouveau Front Populaire », union d'organisations politiques, syndicales, associatives, et citoyennes de la gauche, **je m'engage à poursuivre mon action au service de notre peuple sans jamais fléchir face aux pressions**, d'où qu'elles viennent.

Conscients des enjeux liés aux **urgences spécifiques** de notre pays qui nécessitent des mesures exceptionnelles en matière économique, institutionnelle, environnementale, démographique, de justice sociale, et de continuité territoriale, nous devons continuer à agir sans relâche :

- Pour **l'emploi** (priorité martiniquaise à l'embauche, maintien et retours des forces vives au pays notamment suite aux réussites de concours,...)

- Pour la **Santé** (meilleur accès aux soins, renforcement des moyens aux hôpitaux, EHPAD, opposition à l'obligation vaccinale,...)
- Pour la promotion de la **production martiniquaise** (pêche, agriculture, industrie, services,...) exigeant des dispositifs plus adaptés à nos réalités économiques
- Pour l'**accès de tous à une eau de qualité** et pour **une véritable réparation suite à l'empoisonnement au chlordécone** de nos sols, de nos eaux, et de nos corps,...
- Pour une politique plus ambitieuse en matière d'**énergies renouvelables**, de préservation de notre **environnement** et de prévention des **risques majeurs**
- Pour lutter contre l'**insécurité** (trafics d'armes à feu, prévention de la délinquance,...)
- Pour favoriser l'**accès de tous à un logement** décent et faire reconnaître la **priorité martiniquaise au foncier**
- Pour favoriser le **pouvoir d'achat** (SMIC majoré Outremer, revalorisation des petites retraites, baisse des prix des billets d'avion, carburants, gaz, produit de première nécessité,...)
- Pour une réelle **politique du grand âge et de l'inclusion** favorisant le maintien à domicile de nos aînés, l'accompagnement des personnes en situation de handicap et le soutien aux aidants,...
- Pour l'enseignement et la transmission à nos enfants de **notre histoire, notre patrimoine et notre culture**,....

Sur tous ces sujets, essentiels pour notre société, mon positionnement a le mérite d'être clair et cohérent.

La Martinique a besoin d'une **voix forte, expérimentée, percutante et respectée à l'Assemblée Nationale**. Elle a besoin d'un député qui ne se tait pas quand le peuple souffre.

**Dès le 1er tour,
le samedi 29 juin 2024,**

**MOBILISONS-NOUS massivement et puissamment
pour que NOTRE VICTOIRE soit sans appel**

Jean-Philippe NILOR

Anne BERISSON suppléante